R R No. 53.

Nous soussignés Commissaires nommés par l'Académie royale de Chirurgie pour examiner ~~une espece d~~'instrument destiné à ~~pour~~ percer les Oreilles, présenté à la Compagnie par le S.r Gouel Marchand ~~Orfevre~~ Joyallier Dijonnois. C'est une espece de Pincette dont les extremités, qui doivent faire la principale manœuvre, sont assez artistement fabriquées pour qu'une Pointe d'acier ou d'or trempé, ~~qui~~ attachée s'y adaptée, puisse faire passage au travers le lobe de l'Oreille, et y rester engagée ~~[illegible]~~ dès qu'on ~~[illegible]~~ écarte les branches de l'Instrument jusqu'à ce qu'on substitue ~~un~~ du plomb qui doit occuper la place pour un tems. Il est necessaire que la Pincette soit plus grande ou plus petite suivant les Ages differens afin de ~~pour~~ mieux s'accommoder à la grandeur de la Partie.

Nous n'avons rien remarqué ~~[illegible]~~ de nuisible dans ce nouveau moyen proposé ~~qui puisse causer le moindre accident~~, et son effet est aussi sur qu'il est expeditif. Mais l'avantage singulier ~~remarquable~~ ~~particulier~~ de ce Perce-Oreille est que si ~~[illegible]~~ une même Personne en tient un de chaque main, elle peut avec les précautions convenables percer les deux Oreilles à la fois: Par là on épargne à de jeunes Demoiselles ~~la crainte d'une seconde~~ une nouvelle crainte de douleur, et c'est une delicatesse de plus en leur faveur et pour des Parens qui apprehendent de les chagriner, surtout si Elles sont d'un age tendre.

Sans donner exclusion à divers autres Instrumens propres à la même ~~operation~~ execution, et ~~même~~ qui peuvent avoir des avantages ~~particuliers~~, comme de ~~mieux~~ ~~embrasser~~ saisir et assujetir

ACADEMIE NATIONALE DE MEDECINE BIBLIOTHEQUE

ARC 50 n°55

l'Oreille, et d'y produire un doux engourdissement avant la perforation

nous croyons ~~[illegible]~~ pouvoir d'approuver celui ci, quoique susceptible de perfection,

Comme ayant ~~un~~ côté de préference par rapport à la ~~prompte~~ célerité de ~~tude de l'execution~~ son double effet.

Puzos   Bassuet

fait à Paris ce 29 janvier 1750